

Varicelle



Mise à jour
13/11/2024

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus varicella-zoster (VZV)

Réservoir

Homme

Mode de transmission



En l'absence d'immunité pour VZV, probabilité de transmission très élevée (>85%).



Transmission:



Par fines gouttelettes < 5 microns (aérosol), dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou l'éternuement. Elles peuvent rester en suspension dans l'air quelques heures et être transportées à

distance. D'autres personnes peuvent donc s'infecter sans qu'il y ait une proximité immédiate avec le patient source



Par contact direct entre patients



Par l'intermédiaire du personnel (mains)



Par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

Période d'incubation



Extrêmes : 10 à 21 jours



Médiane : 14 à 16 jours



En cas d'administration d'immunoglobulines spécifiques, la durée de l'incubation peut être prolongée d'une semaine

Durée d'infectiosité

De 1 à 2 jours avant l'apparition du rash jusqu'à ce que toutes les lésions soient croûteuses (5 jours ou plus si persistance de lésions actives)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles CONTACT + AEROSOL

Placement

-  Chambre individuelle avec pression négative souhaitable
 -  Transfert à l'hôpital à envisager selon avis HPCI
-

Durée des mesures

Jusqu'à l'absence de nouvelles vésicules (minimum 5 jours, voire plus en cas d'immunosuppression)

Signalétique

-  Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
 -  Blouses/ masques ultra filtrant FFP2 devant la chambre
-

Matériel de soins

-  Réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique.
 -  Désinfection rigoureuse du matériel à usage multiple (stéthoscope, brassard à pressions, glucomètre, sатуromètre, etc)
-

Transport

-  Faire porter un masque de soins au résident
 -  Literie et vêtements du résident propres
 -  Désinfection du lit
 -  Lors d'un transfert en cabinet médical ou à l'hôpital. pour mis en place des mesures adéquates, Avertir:
 -  le transporteur
 -  le service de destination
 -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

-  Maintien en chambre porte fermée jusqu'au transfert ou jusqu'à la levée des Mesures Additionnelles
 -  Limiter les déplacements aux besoins vitaux
-

Visiteurs

-  Visite d'adultes non immuns uniquement avec l'accord de l'unité cantonale HPCi
 -  port de masque FFP2 ou à défaut masque de soins
-  Pas de visite des enfants non immun pour la varicelle
-  Ne pas s'asseoir sur le lit
-  Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins

Autre



Veiller particulièrement à ce que les résidents atteints de varicelle n'entrent pas en contact avec les résidents immunocompromis



La varicelle chez la femme enceinte, les parturientes et leur nouveau-né nécessite des mesures particulières



Une enquête d'entourage doit être effectuée pour déterminer l'indication à des mesures prophylactiques, si les mesures d'isolement n'ont pas été appliquées



Paramètres épidémiologiques propres à la Suisse:



probabilité qu'un sujet >10 ans soit immun: 94%, valeur prédictive positive d'une anamnèse positive (prise entre 9 et 18 ans): 98%, valeur prédictive négative d'une anamnèse négative (prise entre 9 et 18 ans): 26%.

Mesures en cas d'épidémie



Cohorte possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCI

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



Une enquête d'entourage doit être effectuée pour déterminer l'indication à des mesures prophylactiques, si les Mesures Additionnelles n'ont pas été appliquées:



Suivre les directives du service HPCI

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

-  Non indiqués en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
 -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
-

Masque de soins

-  Le port du masque FFP2 est requis dans tous les cas.
 -  Cependant, pour le personnel immunisé contre la varicelle, le risque de contamination est réduit.
-

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

-  Le personnel sans antécédent documenté de varicelle ni vaccination ne devrait pas être assigné aux soins de patients atteints de varicelle, afin de limiter le risque de contamination personnelle ainsi que la transmission de nouvelles infections.
-  Si la prise en charge de ces patients par un membre non immunisé est inévitable, le port d'un masque FFP2 est alors indispensable.
-  En cas d'exposition à la varicelle, le personnel non immun doit immédiatement consulter le service de médecine du personnel ou, à défaut, l'unité cantonale HPCI ou l'infectiologue de garde.
-  Une vaccination est recommandée pour le personnel non immunisé.

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Dispositifs médicaux à usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
 -  Vaisselle : filière habituelle
 -  Privilégier le matériel à usage unique
-

Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 -  Utiliser les sacs à linge usuels
 -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident:
 -  désinfecter le lit et changer la literie
-

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
 -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident:
 -  Aérer la chambre (ouvrir la fenêtre et fermer la porte) durant 1 heure avant de procéder au nettoyage
 -  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du résident(table de nuit, statif, perfusomat, etc.)
 -  Idéalement, changement de rideau de separation
 -  Si paravent: nettoyage au quotidien
-

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

Oui
